

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE MULHOUSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE MULHOUSE  
Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> juin 2023**

**10 administrateurs présents (15 en exercice, 3 procurations, 2 absents)**

**DELIBERATION N° 2023-39**

**RAPPORT D'ACTIVITES 2022 DU CCAS (ADM/9.1/39)**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Mulhouse a été créé par la Ville de Mulhouse le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> juillet de la même année. Il appartient au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mulhouse de présenter son rapport d'activités annuel.

Ce rapport présente :

- **les principaux chiffres clés de l'activité du CCAS en 2022 :**

- 22681 ménages accueillis au service Solidarité Secours et Insertion
- 6296 Mulhousiens ont bénéficié d'une aide financière
- 23237 réponses ont été apportées par la Clé des Aînés aux séniors mulhousiens
- 2295 participations aux animations familiales
- 5907 participants aux actions de prévention et de promotion de la santé
- 1256 jeunes participants aux actions éducatives
- 787 personnes domiciliées au CCAS.

- un bilan général des actions menées par le CCAS durant l'année 2022 et la démarche innovante engagée afin de définir **les objectifs du CCAS : Mulhouse Solidaire**, les états généraux de l'action sociale et de la santé. Forme inédite d'analyse des besoins sociaux et de santé, Mulhouse solidaire s'est adressée à tous, citoyens, partenaires privés et publics pour partager les constats, les diagnostics portant sur les fragilités, les difficultés sociales et de santé des Mulhousiens, et pour identifier les priorités, imaginer de nouvelles actions et préciser les responsabilités dans la mise en œuvre de la feuille de route.

Sur la base de ces échanges et en collaboration avec le conseil d'administration du CCAS, la Ville de Mulhouse a défini un plan stratégique qui sera le guide de son action comme de celle du CCAS, pour la période 2022-2027.

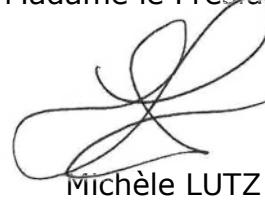
C'est sur cette trame que le rapport d'activité rend compte des actions conduites en 2022.

Ce rapport est quantifié, pédagogique afin de proposer une lecture fluide des sujets sélectionnés qui reflètent l'activité globale du CCAS et la mobilisation de ses agents.

Le Conseil d'Administration prend acte de la présentation du rapport d'activités.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'LUTZ' in a stylized, cursive font.

Michèle LUTZ

PJ : 1



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

**Mulhouse**  
Centre Communale  
d'Action Sociale

## Edito

Depuis toujours, Mulhouse met un point d'honneur à lutter contre l'exclusion, en accompagnant notamment les plus fragiles. Pour ce faire, la Ville s'appuie sur de nombreux partenaires, associatifs comme institutionnels. La mutation des politiques publiques d'action sociale et de solidarité, qui a multiplié les compétences, et la tension sur les finances publiques nous ont poussés à nous doter d'un outil supplémentaire en janvier 2022 : le Centre communal d'action sociale. La mise en place de ce dernier permet de coordonner et développer des actions de prévention et de développement social, toujours en lien avec les institutions publiques et privées, dont je tiens à saluer l'engagement, mais également de pouvoir bénéficier d'autres sources de financement

Dans notre ville, le taux de pauvreté atteint 33%, 27% des jeunes ne sont pas insérés, 30% des élèves de 6<sup>e</sup> sont en situation de surpoids... Ces chiffres éloquents démontrent, s'il le fallait, à quel point l'accompagnement social est capital. Le présent rapport d'activité montre l'importance de l'activité du CCAS mais aussi son large spectre d'actions, de la lutte contre le décrochage scolaire à l'insertion professionnelle, en passant par la lutte contre le mal-logement et la précarité énergétique, ou encore l'amélioration de la santé et l'accès aux soins pour tous.

Ces thématiques essentielles ont pu être affinées grâce à la démarche Mulhouse Solidaire, que nous avons lancée en 2021 et dont l'objectif était de définir une politique d'action sociale et de santé, en lien direct avec les habitants et les acteurs locaux. Ces contributions ont été nombreuses (pas moins de 8 300 participations ont été enregistrées lors de la consultation citoyenne, donnant lieu à 580 propositions !), pertinentes, créatives et ont servi de base à l'élaboration de notre plan stratégique en matière d'action sociale et de santé, définissant ainsi la feuille de route du CCAS pour les prochaines années.

Je tiens à saluer tous les acteurs, administrateurs, partenaires, ainsi que les agents engagés au quotidien pour faire de Mulhouse une ville où l'on se sent bien, et où chacun peut trouver sa place.

Merci à tous pour votre engagement !



Michèle Lutz,  
Maire de Mulhouse  
Présidente du CCAS

## Table des matières

<b>I. Le CCAS de Mulhouse, un acteur de la solidarité de proximité .....</b>	<b>3</b>
1.1. Le Conseil d'Administration du CCAS .....	4
1.2. Les ressources humaines .....	5
1.3. Les missions .....	5
1.4. Le budget annuel 2022 .....	6
1.5. Les partenaires financiers .....	6
1.6. Quelques indicateurs sociaux, sanitaires et économiques .....	7
<b>II. Chiffres clés de l'activité du CCAS en 2022 .....</b>	<b>8</b>
<b>III. Mulhouse Solidaire, les états généraux de l'action sociale et de la santé : une démarche fondatrice des objectifs du CCAS .....</b>	<b>9</b>
3.1. Prévenir la désaffiliation sociale des enfants et des jeunes .....	10
3.2. Soutenir les parents dans leur rôle éducatif .....	10
3.3. Lutter contre l'isolement des seniors .....	11
3.4. Favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap quel que soit l'âge et le handicap .....	12
3.5. Développer l'aide aux aidants .....	13
3.6. Améliorer la santé globale de tous les mulhousiens .....	13
3.7. Permettre l'accès aux soins de tous .....	14
3.8. Promouvoir les comportements favorables à la santé .....	14
3.9. Agir pour l'accès aux droits, lutter contre le non recours, la rupture de droits et la fracture numérique .....	15
3.10. Garantir pour les personnes les plus vulnérables socialement et économiquement un accès digne aux moyens de subsistance .....	15
3.11. Favoriser l'épanouissement personnel et les interactions sociales des Mulhousiens .....	16
3.12. Favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires de minimas sociaux .....	17
3.13. Coopérer à la lutte contre le sans-abrisme et le mal logement .....	17
3.14. Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique .....	18

## I. Le CCAS de Mulhouse, un acteur de la solidarité de proximité

Le Centre Communal d’Action Sociale de Mulhouse a été créé par la Ville de Mulhouse le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> juillet de la même année. Afin d’assurer la poursuite des actions entreprises par la Ville de Mulhouse sans rupture ni baisse de la qualité de service pour les usagers, il a repris, sans en modifier l’organisation, les activités portées précédemment par la Ville en matière d’action sociale de proximité, de soutien aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, d’éducation et de promotion de la santé et de prévention. Les subventions aux associations de ces champs sont restées de la responsabilité de la Ville.

### **1.1. Le Conseil d'Administration du CCAS**

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire (ci-après « le Président »), et composé à parité :

- de membres élus en son sein par le Conseil Municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- et de membres nommés par le Maire parmi des personnes « *participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune* ». Parmi ces personnes doivent figurer obligatoirement et au minimum :
  - un(e) représentant(e) des associations de personnes âgées et de retraités du département ;
  - un(e) représentant(e) des associations de personnes handicapées du département ;
  - un(e) représentant(e) des associations familiales désigné(e) sur proposition de l’Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ;
  - un(e) représentant(e) des associations œuvrant dans le domaine de l’insertion et de la lutte contre les exclusions.

Conformément aux dispositions de l’article R.123-7 du Code de l’Action Sociale et des Familles, le Conseil Municipal de Mulhouse a, dans sa séance du 9 décembre 2021, fixé à 15 le nombre d’administrateurs.

La composition du Conseil d'Administration s'établit donc comme suit :

- Le Maire, Président de droit,
- 7 membres issus du Conseil Municipal,
- 7 membres nommés par le Maire.

Soit un total de 15 administrateurs (composition en annexe 1).

## 1.2. Les ressources humaines

Le CCAS de Mulhouse dispose de ressources humaines mises à disposition par la Ville de Mulhouse. Il s'agit de 61 agents pour environ 58 ETP (organigramme en annexe 2).

## 1.3. Les missions

Les décisions prises par le Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des attributions légales conférées au CCAS par le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Les attributions du CCAS relèvent à la fois de **missions obligatoires**, imposées par la loi :

- **Animation** d'une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Le CCAS peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables (article L.123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles)
- **Participation** à l'instruction des demandes d'aide sociale en procédant aux enquêtes sociales en vue d'établir ou de compléter le dossier d'admission à l'aide sociale ; transmission des demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité (article L.123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles);
- **Domiciliation** des personnes sans domicile stable (article L.264-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles) ;
- **Production** d'une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de son ressort (cette analyse consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire) (article R.123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles) ;
- **Constitution** et mise à jour d'un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale, résidant sur le territoire de la commune. Les informations nominatives de ce fichier sont protégées par le secret professionnel (article R.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles) ;
- **Possible création et gestion** en services non personnalisés des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Le cas échéant, **exercice des compétences que le département a confiées à la commune** dans les conditions prévues par l'article L 121-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

D'une **mission communale obligatoire** prévue aux articles L.511-2 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles : aide aux personnes dénuées de ressources relevant du droit local.

Et de **missions volontaristes**, déployées au titre d'une politique d'aide sociale « générale » et « facultative ».

Le Conseil Municipal de Mulhouse lui a ainsi confié les missions suivantes :

- **Prévention** et suivi des expulsions locatives.
- **Prévention de l'exclusion** en collège, aide aux familles.
- **Premier niveau d'accès à l'insertion** des jeunes.
- **Education et promotion** de la santé.
- **Information, orientation et aide administrative** aux personnes âgées, délivrance de la carte pass'temps seniors.

## 1.4. Le budget annuel 2022

L'établissement n'ayant débuté ses activités que le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le **budget** retracé ci-après ne porte que **six mois**.



**1 972 000 €** de budget de fonctionnement

**478 000 €** consacrés aux actions

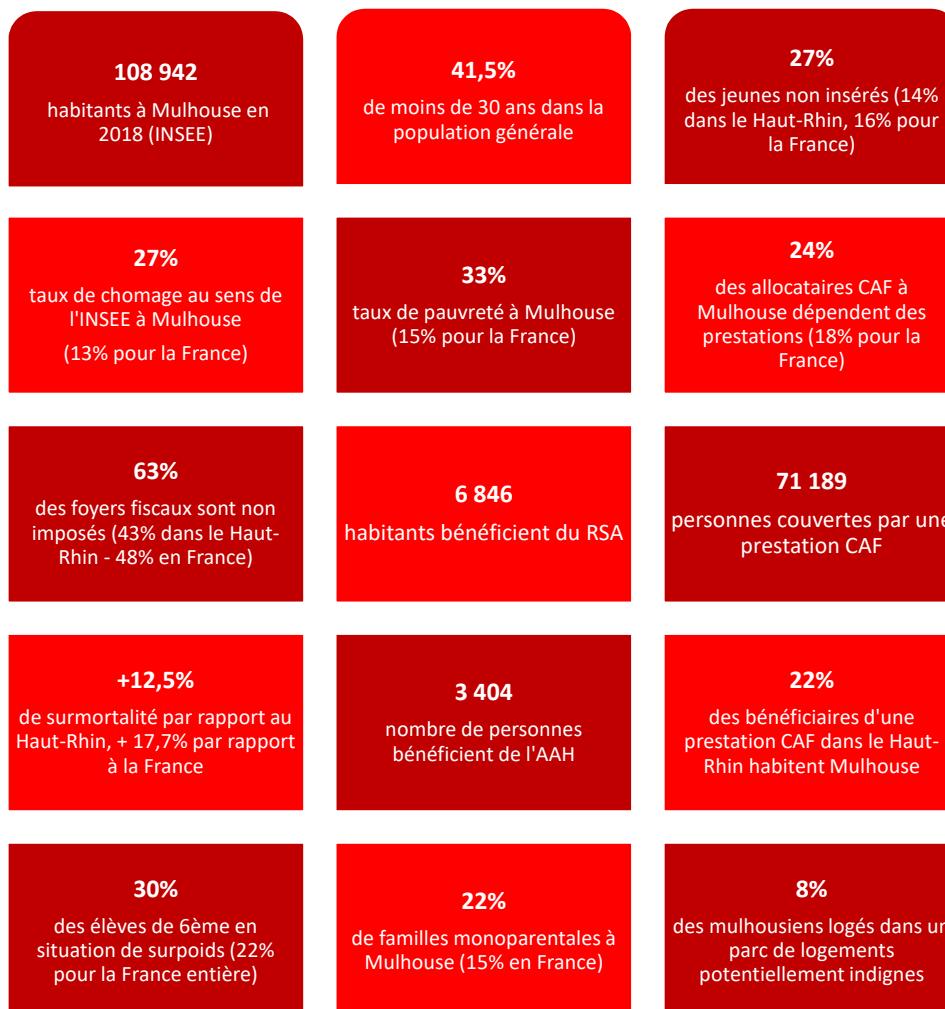
**447 000 €** de recettes reçues de partenaires extérieurs

**1 525 000 €** de subvention reçue de la Ville de Mulhouse (**77%** des recettes perçues)

## 1.5. Les partenaires financiers



## 1.6. Quelques indicateurs sociaux, sanitaires et économiques



(Sources : *Portrait social et sanitaire des mulhousiens – Etats généraux de l'action sociale et de la santé – 21 janvier 2022 ; La santé à Mulhouse et dans ses quartiers – Edition 2020*)

## II. Chiffres clés de l'activité du CCAS en 2022



### III. Mulhouse Solidaire, les états généraux de l'action sociale et de la santé : une démarche fondatrice des objectifs du CCAS

Contribuer au bien-être et à l'épanouissement de tous ses habitants, permettre à tous de vivre dignement sont deux priorités pour la Ville de Mulhouse. Celle-ci n'est pas seule à agir, de nombreuses associations et institutions sont mobilisées, de nombreux Mulhousiens bénévoles sont impliqués. C'est pourquoi elle a engagé, fin 2021, une démarche collective pour définir, avec les citoyens et les acteurs professionnels et bénévoles du territoire, la feuille de route de l'action sociale et de la santé pour les 5 prochaines années : *Mulhouse Solidaire, les états généraux de l'action sociale et de la santé*.

Forme inédite, de grande ampleur et très participative **d'analyse des besoins sociaux et de santé**, Mulhouse solidaire s'est adressée à tous, citoyens, partenaires privés et publics pour partager les constats, les diagnostics portant sur les fragilités, les difficultés sociales et de santé des Mulhousiens, et pour identifier les priorités, imaginer de nouvelles actions et préciser les responsabilités dans la mise en œuvre de la feuille de route.

Sur la base de ces échanges et en collaboration avec le conseil d'administration du CCAS, la Ville de Mulhouse a défini un plan stratégique qui sera le guide de son action comme de celle du CCAS, pour la période 2022-2027.

Ce plan stratégique est l'ossature de l'action, ce qui lui donne sens. Aussi, le rapport d'activité de l'établissement est structuré autour de ses objectifs, afin de rendre plus lisibles et plus visibles les actions menées par le CCAS et le lien étroit entre le plan stratégique et l'activité quotidienne de ses agents, mais aussi de mesurer plus aisément l'avancement de sa mise en œuvre opérationnelle.

**Avertissement :** Les chiffres qui suivent retracent l'activité des services sur la totalité de l'année 2022. En effet, si le CCAS n'est opérationnel que depuis le 1<sup>er</sup> juillet, il a repris, sans aucune rupture, les activités en cours et poursuivi le travail et les projets entrepris par la Ville de Mulhouse. Relater son activité sur son seul semestre de fonctionnement ne donnerait qu'une indication morcelée, biaisée par des éléments de saisonnalité et, surtout, rendrait difficiles les comparaisons ultérieures. C'est la raison pour laquelle c'est l'activité de toute l'année qui est retracée ci-dessous.



#### **3.1. Prévenir la désaffiliation sociale des enfants et des jeunes**

Afin de soutenir les jeunes en difficulté, une équipe de 5 éducateurs de secteur est déployée dans différents quartiers prioritaires de la politique de la Ville : Bourzwiller, Coteaux, Franklin, Fonderie, Briand, Drouot, Wolf – Wagner-Vauban-Neppert. Ils interviennent auprès des jeunes de 10 à 25 ans dans le cadre de la protection de l'enfance, de la lutte contre le décrochage scolaire, de l'insertion socio-professionnelle et de la prévention de la délinquance.

Depuis quelques mois, deux éducateurs spécialisés et un éducateur sportif appartenant à la nouvelle « Equipe prévention citoyenneté des Coteaux » ont renforcé le travail de terrain effectué auprès des jeunes dans le quartier des Coteaux. Le développement du civisme, de la citoyenneté et l'insertion socio-professionnelle représente le cœur de leurs missions auprès de ce public contribuant ainsi à renforcer les dispositifs de prévention de la délinquance.

##### En chiffres :

- ✓ 204 jeunes accompagnés
- ✓ 38 actions collectives menées
- ✓ 1 052 jeunes bénéficiaires d'actions collectives

#### **3.2. Soutenir les parents dans leur rôle éducatif**

Les familles mulhousiennes ont la possibilité en s'abonnant à une newsletter gratuite d'accéder mensuellement à des informations sur l'actualité municipale liée à la famille ainsi qu'à une offre de bons plans gratuits ou à tarifs négociés spécialement. Sorties aux musées, nature, événements culturels ou sportifs et de loisirs permettent aux parents et/ou grands-parents de profiter de bons moments en famille. Des temps forts ponctuent cette offre dédiée au bien-être des familles : fête de Noël ou d'Halloween, chasse aux œufs...

« Les Rendez-vous de la Parentalité », lancés en 2022, s'adressent à l'ensemble des familles mulhousiennes avec pour objectif d'apporter des pistes de réflexion ainsi que des outils pour répondre aux questions du quotidien. Deux temps forts ont jalonné l'année :

Le Festi'Rentrée propose sous une forme ludique et festive d'aborder l'année scolaire sous les meilleurs auspices : gestion du stress, bénéfice du sport et de la nature, alimentation équilibrée, communication fluide, l'importance du jeu, de la lecture, la vie de famille...

La Conférence « Comment accompagner vos enfants aux âges clés ? » du Professeur Marcel Rufo, pédopsychiatre de renom, a balayé de nombreuses thématiques sur la parentalité et a été l'occasion de répondre aux questions des parents présents.

Des actions collectives « Ma famille, mon bien-être » sont aussi proposées à des parents qui le souhaitent un accompagnement à la parentalité plus personnalisé.

#### En chiffres :

- ✓ 1 535 participations aux 49 bons plans Mulhouse en famille
- ✓ Festi'reentrée du 17 septembre 2022 : 394 participants
- ✓ Conférence de Marcel Rufo : 300 participants
- ✓ 66 familles ont participé aux actions collectives de soutien à la parentalité



### 3.3. Lutter contre l'isolement des seniors

Les missions et activités du CCAS qui contribuent à cet objectif sont les suivantes :

- Animation du point d'accueil des seniors mulhousiens « La Clé des Aînés »
- Délivrance de la carte pass'temps
- Aide à la mobilité (gratuité des transports en commun)
- Pilotage de la démarche « Mulhouse, Ville amie des aînés »
- Instruction des dossiers d'aide sociale à l'hébergement
- Organisation d'actions collectives et d'événements à destination des seniors
- Animation de l'instance participative « Mulhouse Aînés »



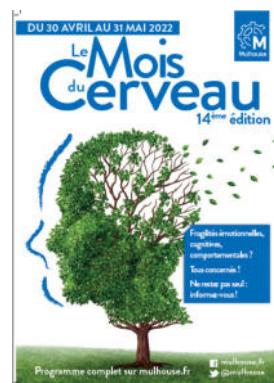
#### En chiffres :

- ✓ 23 237 demandes traitées à la Clé des aînés (conseils gérontologiques, aide à la mobilité, lutte contre l'isolement, lien social et loisirs, informations et renseignement divers)
- ✓ 2000 cadeaux de Noël remis aux personnes âgées suite à l'annulation, pour des raisons météorologiques, du Noël des Aînés.
- ✓ 138 dossiers d'aide sociale à l'hébergement instruits
- ✓ 9257 demandes de pass'transports gratuits traitées

### 3.4. Favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap quel que soit l'âge et le handicap

Le CCAS conduit des actions de prévention des discriminations à l'égard des personnes handicapées. Il facilite le dialogue entre les services municipaux et les associations représentatives des différents types de handicap et favorise les échanges et la mise en réseau des acteurs, privés et publics. Ces missions s'organisent grâce aux actions suivantes :

- le Mois du Cerveau
- Pilotage du suivi de la mise en accessibilité des lieux publics
- Réalisation d'un guide pour l'accessibilité des manifestations
- Animation de la Commission Extra-municipale des Personnes Handicapées et de la Commission Mulhousienne Pour l'Accessibilité
- Instruction des dossiers de demandes d'aide dans le cadre du Fonds d'Intervention pour l'Accessibilité (FIA)



#### En chiffres :

- ✓ 686 participants aux différents évènements organisés dans le cadre du Mois du Cerveau et 1700 vues sur YouTube
- ✓ 23 dossiers instruits dans le cadre du FIA

### 3.5. Développer l'aide aux aidants

La Clé des Aînés offre soutien et conseils aux aidants. Elle organise des actions collectives de prévention en direction des aidants.

#### En chiffres :

- ✓ 15 participants à l'action « Aidants, votre santé parlons-en » (ciné-débat et ateliers de prévention)



### 3.8. Promouvoir les comportements favorables à la santé

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de promotion de la santé. Déploiement du Sport Santé sur Ordonnance à Mulhouse.



### 3.6. Améliorer la santé globale de tous les mulhousiens

Le service Santé Seniors et Handicap du CCAS met en œuvre des actions de promotion et d'éducation pour la santé. Il pilote et anime le Contrat Local de Santé de Mulhouse.

#### En chiffres :

- ✓ 322 parents rencontrés dans le cadre de la Pause des Parents

### 3.7. Permettre l'accès aux soins de tous

- Mise en œuvre d'actions de dépistage et d'orientation vers les soins  
- Soutien et accompagnement à l'installation des professionnels de santé

#### En chiffres :

- ✓ 245 femmes ont bénéficié de dépistage et de prise en charge médicale (si nécessaire) dans le cadre du Bus du Cœur des Femmes
- ✓ 3234 enfants vus en dépistage buccodentaire
- ✓ 1597 personnes dépistées dans le cadre de la quinzaine du diabète2022

#### En chiffres :

- ✓ 160 bénéficiaires de Mulhouse Sport Santé
- ✓ 340 personnes sensibilisées aux questions de santé dans le cadre de Prenons soin de nous et de nos proches

### 3.9. Agir pour l'accès aux droits, lutter contre le non recours, la rupture de droits et la fracture numérique

La lutte contre la fracture numérique est au cœur de nos préoccupations, le numérique étant une porte d'accès aux droits sociaux. Le CCAS est pleinement investi dans la démarche « Ville des Intelligences » de la Ville de Mulhouse, travaille en proximité avec les conseillers numériques de la

Ville et l'ensemble des partenaires proposant des actions à destination des publics (France Service, association Appuis, etc.). De plus, au profit des bénéficiaires du rSa rencontrant des difficultés d'accès au numérique, le service met en œuvre des actions collectives d'appropriation des outils numériques.

Afin de répondre au mieux aux besoins d'accès au monde numérique des Mulhousiens, le CCAS de Mulhouse forme ses agents. En 2022, 30 agents ont participé à une formation de sensibilisation : « le social à l'ère numérique – transformer l'essai de la cohésion sociale ».

Il s'agit d'une première étape d'un cycle qui va se dérouler sur l'ensemble de l'année 2023. Par ailleurs, 12 agents ont accepté d'expérimenter le service Aidants Connect.

En chiffres :

- ✓ 602 attestations de domiciliation délivrées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022
- ✓ 22 581 ménages accueillis au service Solidarité Secours et Insertion

### 3.10. Garantir pour les personnes les plus vulnérables socialement et économiquement un accès digne aux moyens de subsistance

Dans le cadre du Développement Social Intégré avec les Territoires de Solidarité de la CeA, le Service Solidarité, Secours et Insertion du CCAS accueille de manière inconditionnelle toute personne résidant à Mulhouse rencontrant des difficultés d'ordre financier, alimentaire, locatif ou toute autre situation d'urgence. A tour de rôle, les professionnels de l'unité Aide Sociale aux Habitants assurent tous les jours une permanence sociale sans RDV, pour répondre aux besoins urgents.

Sur RDV, une évaluation socio-budgétaire est réalisée, des conseils prodigues, des solutions immédiates mises en œuvre et, au besoin, une orientation vers un service social spécialisé et/ou d'insertion est proposée.

Les aides financières allouées par le CCAS couvrent les besoins les plus variés : bons alimentaires, frais d'enterrement, assurance habitation, déménagement, désencombrement, électroménager, paiement de loyers, frais d'énergie, mise à l'abri après un sinistre, transports...

En chiffres :

- ✓ Permanence sans RDV de l'unité Aide Sociale aux habitants : 3 584 ménages reçus, soit une moyenne de 300 ménages accueillis chaque mois
- ✓ 3417 demandes d'aide examinées en commission d'allocation de secours, représentant 8 037 personnes.
- ✓ 383 680 € alloués sous forme d'aides financières diverses

### 3.11. Favoriser l'épanouissement personnel et les interactions sociales des Mulhousiens

Afin d'assurer un parcours d'insertion sociale et professionnelle à ses habitants bénéficiaires du rSa éloignés de l'emploi et confrontés à l'exclusion, le CCAS intervient depuis de nombreuses années. Au sein de l'unité rSa, 8 travailleurs sociaux et 3 conseillers en insertion professionnelle accompagnent près de 900 bénéficiaires du rSa : accompagnement social, accompagnement de l'engagement citoyen et accompagnement socio professionnel. L'accompagnement mis en œuvre vise l'autonomie de la personne et s'appuie sur ses potentiels et ses compétences pour élaborer avec elle un projet réaliste, résoudre les difficultés qui font barrage au projet et aller vers l'activité et l'emploi à chaque fois que cela est possible.

Un mi-temps est consacré à la mise en place d'actions collectives. 7 actions collectives, viennent ainsi renforcer l'acquisition de compétences préalables à l'entrée en formation ou à l'accès à un emploi. Elles ont pour objectifs de favoriser la construction du lien social et une dynamique au sein d'un groupe, l'évolution des capacités et compétences individuelles, l'intégration des codes sociaux et l'inclusion numérique.

En chiffres :

- ✓ 761 suivis en accompagnement social
- ✓ 14 suivis en accompagnement engagement citoyen (début de l'activité en septembre 2022)
- ✓ 744 participations aux 124 ateliers collectifs organisés

### 3.12. Favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires de minima sociaux

Au sein de l'Unité rSa, tout au long de l'année, 3 conseillers en insertion professionnelle accompagnent spécifiquement vers l'insertion professionnelle 224 bénéficiaires de minima sociaux dans le cadre du dispositif du Plan Local d'Insertion par l'Economique. L'accompagnement socio professionnel est destiné aux ménages bénéficiaires du rSa ou d'autres minima sociaux dont le projet professionnel est à construire ou consolider en fonction des aptitudes et des freins. Le référent socioprofessionnel accompagne le bénéficiaire dans la construction et la consolidation de son parcours d'insertion professionnelle et prend en compte la situation globale de la personne dans ses dimensions sociales et professionnelles. Par ailleurs, le CCAS est partie prenante du consortium du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) piloté par la CeA et s'inscrit pleinement dans les groupes de travail lancés en 2022. Le SPIE vise à assurer une cohérence d'action et une complémentarité entre les offres de services proposées aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires du rSa.

En chiffres :

- ✓ 267 accompagnements socio professionnels
- ✓ Taux de reprise d'activité ou d'emploi : 41% dont 33% d'emploi durable

## Annexe 1



Centre Communal  
d'Action Sociale



### 3.13. Coopérer à la lutte contre le sans-abrisme et le mal logement

L'accès et le maintien au logement est une préoccupation de nombreux Mulhousiens.

Le CCAS déploie plusieurs modes d'intervention :

- Un travailleur social dédié à la prévention des expulsions locatives
- Un travailleur social dédié à l'accompagnement des victimes de sinistres, aux personnes souffrant de troubles du comportement affectant leur savoir habiter (syndrome de Diogène, notamment)
- Réalisation d'enquêtes préalables à l'accord du concours de la force publique par le sous-préfet et présence auprès des ménages sans solution de relogement en cas d'expulsion effective
- Implication dans la coordination mulhousienne des expulsions locatives : articulation des acteurs majeurs en la matière (services de l'état, collectivité locale et associations).

En chiffres :

- ✓ 82 ménages accompagnés pour prévenir leur expulsion
- ✓ 106 diagnostics socio-financiers réalisés pour éclairer le juge saisi d'une demande de résiliation de bail
- ✓ 151 Enquêtes expulsions locatives
- ✓ Intervention auprès de 56 ménages souffrant d'incurie ou de syndrome de Diogène
- ✓ 60 ménages accompagnés après un sinistre

### 3.14. Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique

Depuis plusieurs années maintenant, par convention annuelle, la CEA délègue au CCAS de Mulhouse le secrétariat et l'animation de la Commission FSL Energie pour le territoire de Mulhouse. Ainsi, le CCAS a pour mission de recueillir et instruire les demandes, de préparer la commission mensuelle et d'établir les notifications.

Par ailleurs, le secrétariat centralise également les demandes d'aides préventives EDF pour l'ensemble du département. Cette aide permet aux clients EDF à jour de leurs factures d'obtenir une aide financière préventive des factures à venir d'un montant de 150€ au maximum.

Enfin, dans le cadre de la convention avec la CEA, le CCAS a organisé et animé en 2022 une action collective autour des éco-gestes, intitulée « Astuce Eco ». L'objectif est d'accompagner des Mulhousiens à accomplir les bons gestes au quotidien permettant de limiter les consommations d'énergie.

En chiffres :

- ✓ 254 dossiers FSL Energie instruits
- ✓ 133 demandes d'aides préventives traitées
- ✓ Astuces'Eco : 2 sessions au profit de 12 ménages

## Annexe 1

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS  
(CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)



Christiane  
KOBEL  
Administratrice



François  
GILLET  
Administrateur



Huguette  
TURF-DARIUS  
Administratrice



Nadia  
EL HAJJAH  
Administratrice



Cécile  
SOBIN  
Administratrice



Marie  
CORNEILLE  
Vice-Présidente



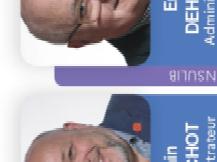
Khadija  
OUROUH  
Administratrice



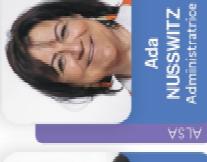
Antoine  
EHRET  
Administrateur



Alfred  
OBERLIN  
Administrateur



Michèle  
LUTZ  
Présidente



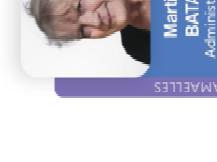
Ada  
NUSSWITZ  
Administratrice



Eric  
DEHLING  
Administrateur



Alain  
COUCHOT  
Administrateur



Martine  
BATAIL  
Administratrice



Henri  
METZGER  
Administrateur

## Organigramme du Centre Communal d'Action Sociale de Mulhouse

